	REGLEMENT
	Organisé par le NICE COTE D'AZUR B.C ce tournoi est ouvert à TOUS
	Interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées
900	pendant la compétition.
	HANDICAP
	Pour tous les JOUEURS :
	Le handicap sera calculé après chacune des 4 parties
	et sera ajouté à la partie scratch réalisée.
	Pour les LICENCIES :
	Il sera égal à 70% de la différence à 220 avec un maximum de 80.
	suivant la formule : 220 - (partie scratch) x 0,7
	Pour les NON LICENCIES :
	Il sera égal à 80% de la différence à 200 avec un maximum de 100 .
	suivant la formule : 200 - (partie scratch) x 0,8
	COMPETITION
	COMPETITION
	Les pistes seront attribuées par tirage au sort effectué par le responsable du tournoi la veille de la compétition.
	Chaque joueur effectuera 4 parties sans changement de pistes.
	2 CLASSEMENTS : LICENCIES et NON LICENCIES. Le vainqueur dans chaque catégorie sera celui ayant réalisé
	le plus de quilles handicap compris.
	Puis classement par total quilles plus handicap décroissant.
	Si ex-aequo dans le classement final, avantage au meilleur total scratch
	puis au plus petit handicap.
	HORAIRE
-	Présence à 09h45 au plus tard pour règlement de l'engagement.
	Les boules de chauffe débuteront à 10 heures précises.
	Remise des récompenses vers 13 heures 30.
	ENGAGEMENT
	Les droits d'engagement sont fixés à <u>25 euros</u> .
	RECOMPENSES
	Tous les participants recevront un lot.

INSCRIPTIONS

à l'accueil du bowling par mail : ncabc@orange.fr

ou